

Commune de

VITRY-EN-PERTHOIS

MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1 DU PLU

Plan de zonage n° 2/3

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du XXXX/XXXXX
approuvant les dispositions de la modification simplifiée n°1 du PLU.

Fait à Vanault-les-Dames,
Le Président,

DOCUMENT
PROVISOIRE

Réalisé le : 12/02/2025

APPROUVE LE : 20/12/2011
MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1 LE : XXXX/XXXX

audicé
urbanisme

audicé.com

Légende

Contexte :

Surfaces en eau

Prescriptions :

Emplacement réservé pour élargissement de voirie

Emplacement réservé pour la déviation de la RN44

Espace boisé classé

Zone à Dominante Humide

Limite de zone :

UD : Zone urbaine

UDa : Zone urbaine (centre ancien)

UDb : Secteur urbain soumis à l'aléa inondation

UY : Zone d'activités économiques

1AUH : Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

1AUI : Zone d'urbanisation future à vocation d'activités

2AUH : Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat constructible après modification ou révision du PLU

2AUI : Zone d'urbanisation future à vocation d'activités constructible après modification ou révision du PLU

A : Zone agricole

Av : Secteur viticole

N : Zone naturelle

NL : Secteur de carrières et d'aménagement à vocation de tourisme et loisirs

Na : Secteur naturel d'équipements publics

Nb : Secteur à fort enjeu environnemental

Nd : Secteur relatif à un enfouissement de déchets

Nh : Habitat isolé

N°	Surface ou Longueur	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	215 m	Elargissement de voirie (7m)	Commune
ER n°2	539 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°3	491 m	Elargissement de voirie (7m)	Commune
ER n°4	96 m	Elargissement de voirie (7m)	Commune
ER n°5	444 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°6	292 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°7	404 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°8	165 m	Elargissement de voirie (10m)	Commune
ER n°9	397 600 m²	Déviation RN44	Etat